



AMBASSADE DE FRANCE  
EN  
ANDORRE

----

Le 5 mars 2014

Monsieur le Président de la République,

Par décret publié le 10 mai 2012, j'ai été nommé comme Ambassadeur de France en Principauté d'Andorre.

Comme vous le savez, par une lettre adressée à mon ministre de tutelle, en date du 5 janvier 2014, j'ai demandé à être déchargé de mes fonctions d'Ambassadeur au 1<sup>er</sup> avril 2014.

Je démissionne au nom des valeurs de la République que le Quai d'Orsay a bafouées à travers ma personne.

A la veille de mon retour dans le corps de l'Inspection générale de l'Education nationale, je ne peux que constater que les signes de soutien reçus de votre cabinet et de celui de Monsieur le Ministre des Affaires étrangères n'ont été que de surface. Ma lettre de démission, remise à ce dernier par l'intermédiaire de son directeur de cabinet, stipule clairement que seule une réparation morale, et donc symbolique, pouvait me faire renoncer à porter l'affaire en justice. A ce jour, malgré un discours positif de ma hiérarchie, je n'ai obtenu aucune réparation.

En tant que haut fonctionnaire, conscient de sa responsabilité, je m'interdis de m'exprimer pendant la période des élections municipales. A partir du 1<sup>er</sup> avril, je prendrai les mesures requises pour communiquer sur cette affaire de discrimination qui dépasse largement mon cas personnel. Comme vous le savez, je milite depuis plus de trente ans contre le racisme et les discriminations. J'agirai fidèle à mes engagements, convaincu que la cause des valeurs de la République transcende toute problématique politique de gauche ou de droite.

Je ne peux que faire résonner haut et fort, l'alerte de monsieur Badinter, ancien ministre de la Justice, lors de la manifestation « Jour de colère » : "Il faut rappeler chaque fois que nécessaire que la République française ne peut pas tolérer ces cris antisémites, pas plus qu'elle ne saurait laisser passer des slogans 'Dehors les musulmans' ou 'Dehors les Arabes'".

Si la République française ne peut tolérer cela dans la rue, comment peut-elle le tolérer au sein de sa propre administration ?

Afin que ma cause soit bien comprise, je porte à votre connaissance un certain nombre de faits relatant les discriminations racistes et sociales que l'administration du Quai m'a fait subir.

Contrairement aux collègues désignés comme moi en conseil des ministres en février 2012, j'ai été nommé officiellement après le second tour des présidentielles, l'administration ayant voulu profiter de l'alternance pour ne pas me nommer. Ce traitement différencié ne repose sur aucune justification réglementaire mais une volonté de m'écarter pour des raisons que j'ignore mais qui confirment le rejet subi lors de ma nomination précédente comme Consul général de France.

Il est légitime de se poser la question de savoir pour quelles raisons tout a été mis en œuvre pour ne pas me nommer comme mes collègues ?

Certains dirigeants du Quai d'Orsay considèrent mon origine et mon nom comme un handicap alors qu'il peut s'agir d'un atout considérable aux yeux de toute administration des affaires étrangères au sein de nos grands pays partenaires. Je l'avais déjà noté en 2008 lors de ma nomination comme consul général de France en Belgique.

L'administration du Quai m'a demandé de changer ma première affectation prévue à Anvers car « mon nom arabe serait une erreur de casting au regard de l'importance de l'extrême droite en Flandres » et pourrait « être ressentie comme une provocation au regard de la communauté juive importante à Anvers ». Dans une lettre adressée en 2008 au Secrétaire général du Quai puis par courrier au Président de la République Nicolas Sarkozy, j'avais alors fait savoir mon indignation. Comment est-il possible que certains décideurs de l'administration pensent - et donc anticipent, ce qui est grave en soi - que la réaction supposée d'une importante communauté dans un pays étranger, puisse servir d'argument pour empêcher l'État dans son pouvoir régalién de nomination de ses hauts fonctionnaires, sous prétexte qu'un nom à consonance arabe pourrait desservir les intérêts de la France ? Je me suis indigné, une fois de plus par écrit, auprès des plus hautes autorités de l'administration du Quai et de l'État. Le silence a été éloquent. Ce silence est pour moi la preuve de l'existence intrinsèque du racisme et de l'antisémitisme qui gangrènent la République française de l'intérieur même de son cadre administratif. On m'a alors convaincu à cette époque que face aux accusations de dérives populistes du gouvernement de Nicolas Sarkozy, il fallait combattre le système de l'intérieur. Je m'y suis employé.

Confiant dans le fait que votre gouvernement apporterait « le changement maintenant », j'ai pris mes fonctions comme Ambassadeur de France en Andorre. Avant même que je ne sois installé officiellement dans mon poste, certains agents dont le premier conseiller de l'ambassade, fort d'une expérience de plus de quarante ans au Quai, n'ont pas accepté que vous m'ayez confirmé comme Ambassadeur de France. Des ordres ont été donnés afin que je ne sois pas traité à l'instar de mon prédécesseur.

Force est de constater, monsieur le Président, que rien n'a changé. Le stéréotype de classe « pas d'Arabes au Quai » s'est confirmé lorsque, ayant décidé de déposer une plainte, j'ai demandé une inspection. Loin de prendre une sanction, on a fait pression sur moi par un chantage écrit, pour que je retire ma plainte avant la rédaction d'un rapport qui mentionne la qualité de mon travail et de mes aptitudes personnelles à gérer et animer efficacement une ambassade. Ainsi, l'administration du Quai a couvert des propos racistes et commis une infraction grave que je porte désormais au pénal.

Ayant une expérience professionnelle des ministères de la Jeunesse et des Sports, de l'Intérieur, de la Défense, des Finances, des Affaires Sociales et Inspecteur général de l'éducation nationale depuis 2003, c'est au Ministère des affaires étrangères que j'ai rencontré le racisme le plus abject et ressenti l'humiliation de ne pas faire partie de la même classe sociale. Les enfants d'immigrés africains, maghrébins, en particulier les Algériens, qu'ils soient comme moi d'Aubervilliers (ville la plus jeune de France) ou de Marseille, qui n'ont pas « fait » les grandes écoles mais sont des anciens sportifs de haut niveau ou des artistes, ou ont acquis des compétences par le mérite de leur travail personnel, ont le droit, comme tout citoyen, de devenir les Ambassadeurs d'une France qui respecte tous ses enfants. Je mène ce combat pour la génération qui arrive, dont la révolte gronde, celle des Mohamed, premier prénom en Seine Saint Denis, le département le plus jeune de France, mais aussi pour tous les citoyens qui souffrent de racisme ou d'antisémitisme.

Mon cas n'est pas unique, loin de là. Si tel était le cas, il ne serait que personnel. Or, j'insiste sur le fait que ce cas de discrimination est raciste et social. Je peux porter à votre connaissance d'autres cas de collègues qui ont saisi le Défenseur des droits, étant discriminés, écartés en fonction de leur origine ou de leur appartenance politique.

Le ministre M. Laurent Fabius le Ministre m'a fait part dans un courrier de son regret de ne pas me voir continuer ma carrière au Quai.

On peut transformer un système de l'intérieur que s'il y a une volonté politique clairement active. Je sors donc du corps de la diplomatie française pour mettre mon énergie au service de la lutte contre le racisme, l'antisémitisme et le communautarisme. Il est plus honorable que je défende les valeurs de la République, celles d'égalité et de fraternité, avant toute ambition personnelle.

Le climat social et politique actuel, les slogans racistes et antisémites décomplexés qui envahissent les esprits et la rue, m'y engagent. En tant que Président de la République, vous êtes le garant de l'unité nationale et la force d'interposition contre le racisme et l'antisémitisme qui minent la société française.

Je regrette que pas une seule voix du Quai ne se soit élevée lorsque j'ai été traité publiquement de «sale bougnoule, sale Arabe, va mettre tes babouches, retourne dans ton pays...» dans les commentaires anonymes de sites Internet. Au sein d'une république égalitaire, aucune personne, qu'elle soit fille ou fils du peuple ou du pouvoir, ne peut voir son nom, sa dignité humaine ainsi mis en cause sans aucune réaction de l'administration.

M'appelant Zair Kédadouche, des affectations de poste m'ont été interdites. Mais où est le principe d'égalité de traitement ? En France, en 2014, lorsque l'on porte un nom d'origine étrangère, on est malheureusement traité différemment dans l'accès à des postes à responsabilités. L'administration du Quai use de l'obligation de se conformer à une terrible omerta lorsque l'on est diplomate, faute de quoi elle cherche à nous briser pour faute professionnelle. La menace sournoise de la mise au placard empêche plus d'un fonctionnaire en souffrance de parler. Au Quai, on construit sa carrière par sa réputation. La mienne est faite et je l'assume. Au Quai, on se tait pour faire carrière, j'ai décidé de parler en le quittant. On a atteint à ma dignité, je ne tolérerai pas qu'on atteigne à la qualité de mon travail. J'ai donc souhaité être déchargé de mes fonctions et retrouver la liberté d'expression afin de dénoncer l'intolérable au sein de la République, non sans avoir tiré en vain les sonnettes d'alarme auprès de votre cabinet et celui de mon ministre de tutelle.

Les immigrés, leurs enfants français, sont aussi les héritiers des Espagnols, Italiens, Arméniens, Juifs polonais et hongrois du groupe Manouchian que vous avez célébré la semaine dernière. Je ne peux que convier chacun à méditer ces vers du magnifique poème d'Aragon :

Ils étaient vingt et trois quand les fusils fleurirent  
Vingt et trois qui donnaient le cœur avant le temps  
Vingt et trois étrangers et nos frères pourtant  
Vingt et trois amoureux de vivre à en mourir  
Vingt et trois qui criaient la France en s'abattant

Pour la France que nous aimons, nous ne voulons pas mourir mais nous battre pour faire vivre les valeurs de la France et de la République. Nous aimons la France. Vous avez fait de la jeunesse, de l'éducation et de la diversité la priorité de votre quinquennat.

Si un Ambassadeur de France, né de parents immigrés, subit une telle discrimination raciste et sociale, alors qu'en est-il du jeune, diplômé ou non, qui recherche un emploi et qui n'a pas les moyens de porter plainte ?

Je regrette que la République abandonne ses enfants chaque jour un peu plus, participant ainsi à la montée des populismes les plus dangereux pour la démocratie.

Je vous réitère donc par la présente qu'après avoir sollicité le Défenseur des droits, je dépose une plainte auprès du Procureur de la République, sur la base de l'article 40 du code pénal, pour comportements racistes et discriminations sociales de l'administration du Quai, et pour traitement différencié d'un fonctionnaire. Les associations antiracistes savent combien il est difficile de faire respecter le droit et la loi contre les discriminations.

Aussi, je ne manquerai pas d'aller jusqu'à la Cour européenne, déroulant jusqu'au bout tous les processus de juridictions à la disposition des citoyens. Mon dossier est étayé de preuves écrites que l'administration du Quai a balayées avec beaucoup de mépris. J'en appelle à la justice de mon pays qui tranchera, au nom de tous ceux qui subissent de tels affronts.

Je vous serais particulièrement reconnaissant de prendre des sanctions car mon honneur, ma réputation ont été salis par certains agents de l'administration. Je vous propose qu'une commission d'enquête parlementaire sur le Quai mais aussi sur les autres administrations soit mise en place dans le but de voir comment valoriser les parcours professionnels des femmes et des Français issus de l'immigration, afin de donner tout son sens et de respecter l'article premier de la Constitution « La France est une République indivisible, laïque, démocratique et sociale. Elle assure l'égalité devant la loi de tous les citoyens sans distinction d'origine, de race ou de religion ».

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président de la République, l'expression de ma haute considération.

*Très respectueusement*

Zair Kédadouche

